



PROCES-VERBAL

CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Vendredi 22 février 2008
à : 9 h 00

Présidence : Jean-Pierre ESCALLETES

Présents : Mme Marilou DURINGER – ERCKERT
MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSSOY, Bernard BACOURT, Noël LE GRAËT, Claude SIMONET, Jean FOURNET-FAYARD, Bernard DESUMER, Henri MONTEIL, Christian TEINTURIER, Carlo MOLINARI, René CHARRIER, Jean-Marie LAWNICZAK, Jacques LEGER, Jean-Claude PETITOT, Marc RIOLACCI, Guy CHAMBILY, Jean-Pierre GEORGES, Bernard SAULES, Jacques THEBAULT

Excusés : MM. Michel PLATINI, Jean-Claude HAMEL,

Assistent à la séance : MM. Jacques LAMBERT, Jean-Louis VALENTIN, Jean-Pierre HUGUES, Gérard HOULLIER, Raymond DOMENECH, Marc BATA, Jacques LIENARD, Jean LAPEYRE, André PREVOSTO, François MANARDO

I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Conseil approuve le procès-verbal :

- des réunions du Bureau du Conseil Fédéral des 16 janvier et 7 février 2008 ;
- de la réunion du Conseil Fédéral du 17 janvier 2008, sous réserve de l'adjonction des interventions de :

M. LAWNICZAK sur le statut des Educateurs et la commission paritaire amateur

Sur la proposition de M. LAWNICZAK,
Le Conseil,

1/ valide la création d'une commission chargée d'étudier le Statut des Educateurs, afin de séparer les articles dépendants de la réglementation des compétitions de ceux dépendant de la négociation paritaire, et confie la mise en place de cette commission à Jean LAPEYRE ;

2/ complète la Commission Paritaire d'un membre de la Commission Juridique afin d'interpréter l'influence des décisions prises par ladite commission sur la réglementation et charge Jean LAPEYRE de sa désignation.

M. THEBAULT sur l'élaboration du calendrier général

M. THEBAULT recommande que le calendrier général ne fasse pas l'objet de modifications en cours d'année, celles-ci s'avérant trop pénalisantes pour toutes les parties prenantes.

II. INFORMATIONS DU PRESIDENT

CIVILITES

FELICITATIONS

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

- Elevé à la dignité de Grand Officier
 - M. Maurice HERZOG, ancien ministre, président de société. Commandeur du 28/7/1980
 - M. Pierre MAZEAUD, ancien ministre, ancien président du Conseil constitutionnel. Commandeur du 22/10/2004
- Elevé au grade de Commandeur
 - M. Gérard SAILLANT, président-fondateur d'un institut d'études médicales. Officier du 28/1/2002.
- Elevé au grade d'Officier
 - M. Patrick GAUTRAT, ex-ambassadeur de France au Portugal, ex-directeur des sports
 - M. Guy ROUX, ancien entraîneur sportif. Chevalier du 22/11/1999.
- Elevé au grade de Chevalier
 - M. Basile BOLI, ancien joueur professionnel

ORDRE NATIONAL DU MERITE

- Elevé au grade d'Officier
 - M. Jacques VENDROUX, directeur délégué des sports de France-Inter. Chevalier du 24/1/1997.
- Elevé au grade de Chevalier
 - M. Marcel BOURDIN, Président du District de Seine-Saint-Denis

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL (Personnel de la FFF)

- Vermeil
 - M. Michel BAYAN, Directeur des services financiers
 - Mme Danièle VERDELET, secrétaire comptable à la Direction des services financiers
- Grand Or
 - Mme Danièle LUSSIAUD, assistante du Directeur des Affaires Juridiques
- Argent
 - Mme Laurence LOPEZ, secrétaire à responsabilité au CTNFS
 - Mme Catherine MAHE, secrétaire de direction au Service Médical
 - Mme Martine RACE, responsable de la commercialisation des espaces FFF

Le Conseil,
Adresse ses plus vives félicitations à tous les récipiendaires.

DEMISSION & NOMINATION

• District d'Indre-et-Loire

Le Conseil prend note de la démission de M. Jean-Marc CHAHINIAN de la présidence du District d'Indre-et-Loire et de la désignation de M. Jean-Paul GOUPY en tant que président par intérim jusqu'en octobre 2008.

Le Conseil remercie M. CHAHINIAN pour sa collaboration efficace et appréciée.

NAISSANCE

Le Conseil adresse ses félicitations à Madame Hélène HANQUIEZ, assistante à la Ligue du Football Amateur, pour la naissance de sa fille, Lisa, le 10 février 2008.

VŒUX DE RETABLISSEMENT

Le Conseil adresse ses vœux de rétablissement aux joueurs et aux membres du staff de l'Equipe de France des moins de 16 ans, blessés dans l'accident de bus de Marmaris (Turquie), notamment au joueur Novillo HARRY de l'Olympique Lyonnais.

DEPART EN RETRAITE

Le Conseil adresse ses meilleurs vœux de retraite à Madame Nelly THIBOLOT, assistante d'André MERELLE au CTNFS, suite à son départ le 12 février 2008.

DECES

Le Conseil adresse ses condoléances attristées à la famille de M. Emile STAHL, ex-président de l'AS Pierrots-Vauban, décédé le 18 février 2008.

* * *

MATCHES INTERNATIONAUX DES 5 ET 6 FEVRIER 2008

MM. Raymond DOMENECH et Christian TEINTURIER rendent compte au Conseil des matches des Equipes de France A, A' et Espoirs joués les 5 et 6 février.

L'expérience de l'organisation d'un match des A' à l'extérieur ne sera pas renouvelée.

MATCH FRANCE / ILES FEROE DU 10 OCTOBRE 2009

Sur proposition de M. Raymond DOMENECH, le Conseil décide d'organiser le match France / Iles Féroé du 10 octobre 2009, qualificatif pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010, à Guingamp.

INCIDENT LORS DU MATCH FC METZ / VALENCIENNES

Le Président Jean-Pierre ESCALLETES rend compte de la conférence de presse à laquelle il a participé le 21 février 2008 à la demande de Bernard LAPORTE, Secrétaire d'Etat aux sports.

MM. DESUMER, MOLINARI, RIOLACCI, BATTI et HUGUES interviennent. M. RIOLACCI affirme l'unité du football dans la mobilisation face au racisme, mais revendique la diversité des réponses à apporter.

REGLEMENTATION DE L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DITES « PORTES OUVERTES » PAR LES CLUBS

Le Président informe le Conseil de la lettre de la Directrice des Sports, en date du 6 février 2008, qui apporte une réponse claire à une question qui faisait souci à la FFF, à la LFA et à bon nombre de clubs.

Dès lors que les manifestations dites « portes ouvertes » ne sont pas des compétitions sportives, les participants ne sont pas tenus de présenter le certificat médical prévu à l'article L 231-3 du Code du sport. Il appartient aux clubs organisateurs d'informer les participants sur la pratique proposée et sur les éventuels risques que peut entraîner une activité physique. Ils doivent également s'assurer qu'ils disposent d'une assurance couvrant les non-licenciés pour la journée concernée.

CLASSIFICATION DES CENTRES DE FORMATION

Le Conseil prend note de la classification des centres de formation agréés pour la saison 2008/2009, telle qu'elle a été arrêtée par la Direction technique nationale.

EQUIPEMENT DE L'EQUIPE DE FRANCE POUR L'EURO 2008

Sur proposition du Président et du Sélectionneur national, le Conseil confirme que l'Equipe de France doit jouer dans sa tenue n° 1 (maillot bleu) chaque fois que la couleur du maillot de l'équipe adverse le permet.

Pour les trois premiers matchs de l'Euro, l'Equipe de France jouera en bleu (maillots, shorts et chaussettes).

III. INFORMATIONS INTERNATIONALES

U.E.F.A.

- **CONGRES UEFA, A ZAGREB, LE 30.01.2008**

Protocole d'accord entre l'UEFA et l'ACE

Le Président informe le Conseil du déroulement du dernier Congrès de l'UEFA qui a salué le travail accompli par son Président, Michel PLATINI, depuis un an.

Il commente la teneur du protocole d'accord signé entre l'UEFA et l'Association des clubs européens (ACE), « *seule instance représentant les intérêts du football interclubs au niveau européen* ».

Tous les quatre ans, l'UEFA versera aux associations nationales une part des recettes du tour final de l'Euro, à charge pour celles-ci de la redistribuer aux clubs en fonction du nombre de leurs joueurs appartenant à la sélection nationale. Un pourcentage approprié ira également aux clubs auxquels les joueurs concernés ont appartenu au cours des 24 mois précédents.

Le protocole précise par ailleurs que « *ni l'UEFA, ni aucune association n'effectuera de paiements additionnels à titre de reconnaissance pour la contribution des clubs au bon déroulement de l'Euro, ou en relation avec les frais d'assurance des joueurs, ou avec toute autre question liée à la mise à disposition ou à la participation des joueurs aux équipes nationale* ».

IV. LIGUE DU FOOTBALL PROFESSIONNEL

DROITS TV DE LA LIGUE 1

M. MOLINARI saisit l'opportunité de la réunion du Conseil pour adresser ses chaleureuses félicitations à Frédéric THIRIEZ pour la façon dont le dossier a été conduit depuis plusieurs mois. Il regrette que peu de clubs professionnels l'aient fait.

Le Président ESCALETES s'associe à cet hommage.

M. THIRIEZ met en exergue le caractère collectif du travail accompli. Il remercie la Fédération et les pouvoirs publics pour leur soutien.

V. LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

CAMPAGNE SUR LA PROTECTION DES ARBITRES

M. Fernand DUCHAUSSOY présente au Conseil la campagne (affiches et spot TV) préparée par la LFA.

MM. CHAMBILY, BATTÀ, LAWNICZAK, SAULES, LEGER et ESCALETES interviennent pour commenter ce projet.

Le Conseil donne son accord pour le lancement de cette campagne, pour un coût estimatif de 450.000€.

PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

M. Fernand DUCHAUSSOY résume les deux ans de travaux du groupe missionné pour réfléchir à une éventuelle refonte des championnats nationaux, comme la FFF s'y était engagée au moment de la renégociation du protocole financier FFF/LFP.

Au final, il n'a pas été possible d'obtenir un consensus des présidents de clubs professionnels sur une nouvelle organisation. Le football amateur ne souhaite pas de conflit avec le football professionnel sur ce sujet ; la mission du groupe de travail s'arrête là.

La LFA devra finaliser maintenant un mode de « purge » de sanctions applicable à l'ensemble du football.

FINALE DU CHALLENGE DE FRANCE

Sur proposition de M. DUCHAUSSOY, le Conseil approuve l'organisation de la finale du Challenge de France en lever de rideau du match France / Colombie le 3 juin 2008.

VI. PROBLEMES D'ACTUALITE

CREATION ET LANCEMENT DE LA FONDATION DU FOOTBALL

Le Directeur Général rappelle au Conseil que le lancement officiel de la Fondation du Football aura lieu au cours d'une conférence de presse organisée à la FFF, le mercredi 27 février, sous la présidence conjointe de Jean-Pierre ESCALETES et de Philippe SEGUIN, Premier Président de la Cour des Comptes, appelé à présider le Conseil d'administration de la Fondation.

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE (match METZ / VALENCIENNES)

Le Conseil ayant pris connaissance de l'incident à caractère raciste qui a eu lieu lors de cette rencontre,
Décide de se porter partie civile.

VII. INFORMATIONS FINANCIERES

DOTATION POUR LA FONDATION DU FOOTBALL

Sur proposition du Trésorier Général Bernard DESUMER,
Le Conseil décide de doter la Fondation du Football d'une somme de 1M€ pour lui permettre d'engager ses actions.
M. CHARRIER indique que le Club des Internationaux de France et l'Association France 98, organisateurs du match de gala prévu le 12 juillet 2008 au Stade de France, réfléchissent à la possibilité de faire bénéficier la Fondation de tout ou partie des bénéfices dégagés par cet évènement.

VIII. CALENDRIER INTERNATIONAL

Février / Mars 2008

Stages – Matches – Tournois	Rappel des décisions prises	Propositions
SELECTION NATIONALE « MOINS DE 17 ANS » MATCH AMICAL FRANCE / BELGIQUE LE 27 FEVRIER 2008 AU CTNFS	Délégation : Jacques GEISSELHARDT, Francis SMERECKI, Thierry ASSELOOS, Fabrice GRANGE, Jean-François M'BUY, Patrick FLAMANT et 18 joueurs.	
SELECTION NATIONALE FUTSAL COUPE DU MONDE DE FUTSAL TOURNOI DE QUALIFICATION EUROPEEN DU 28 FEVRIER AU 2 MARS 2008 EN SERBIE	Délégation : Michel MUFFAT-JOLY, Pierre JACKY, David MERESSE, Arnaud REVELLI, Jean-Pierre MULTIGNER et 14 joueurs.	Ajout : <i>Philippe LAFRIQUE.</i>
SELECTION NATIONALE FEMININE « U17 » STAGE NATIONAL DU 3 AU 6 MARS 2008 EN LANGUEDOC ROUSSILLON		Délégation : Christine LEROUX, Gérard SERGENT, Sylvie MAYOT, Antonio FERNANDES (à partir du 4/03), Nicole LEMEUR, Sophie MICHAUD et 25 joueuses.
SELECTION NATIONALE DE FOOTBALL ENTREPRISE STAGE DE PREPARATION ET MATCH AMICAL SEL. NAT. FOOT ENTREPRISE / EQUIPE DE FRANCE DE L'EQUIPEMENT		Délégation : Alain CHARRANCE, Didier BAUDRON, Jean-Louis FAVAUDON, Eric FREMION, James NOEL, Bernard CHATEAUGIRON, Jean-Louis PAULINE et 25 joueurs.

DU 3 AU 5 MARS 2008 MATCH LE 5 MARS 2008 AU CTNFS		
EQUIPE DE FRANCE FEMININE A MATCHES AMICAUX MAROC / FRANCE SAMEDI 8 MARS 2008 A CASABLANCA FRANCE / CANADA VENDREDI 14 MARS 2008 Lieu à définir		Délégation : Marilou DURINGER, Bruno BINI, André BARTHELEMY, Corinne DIACRE, Philippe JOLY, Isabelle SALAUN, Jean-Noël LAVAUD, Ségolène VALENTIN et 18 joueuses.
SELECTION NATIONALE FEMININE « U21 » MATCH AMICAL A DETERMINER LE 9 MARS 2008		Délégation : Christine DIARD, Yvan DAVID, Franck DOUDET, José PLANAS, Christophe PICOT, Franck MOREAU et 18 joueuses.
SELECTION NATIONALE FEMININE « U19 » TOURNOI INTERNATIONAL DE LA MANGA DU 8 AU 15 MARS 2008 EN ESPAGNE		Délégation : Arnold ALPHON-LAYRE, Stéphane PILARD, Sandrine RINGLER, Sandrine ROUX, Jean-Marc SENE, Cyrille WYPYCH, Thierry MONTAGNE et 18 joueuses.
SELECTION NATIONALE FEMININE « U17 » CHAMPIONNAT D'EUROPE 2007-2008 2 ^e TOUR DE QUALIFICATION DU 15 AU 24 MARS 2008 A CANET-EN-ROUSSILLON		Délégation : Christine LEROUX, Gérard SERGENT, Sylvie MAYOT, Antonio FERNANDES, Nicole LEMEUR, Sophie MICHAUD et 18 joueuses.
SELECTION NATIONALE « MOINS DE 18 ANS » STAGE OFAJ 2 MATCHES AMICAUX ALLEMAGNE / FRANCE LES 11 ET 13 MARS 2008 EN ALLEMAGNE		Délégation : Jean-Pierre CHARBONNIER, Erick MOMBAERTS, Franck BOSCHETTI, Sylvain MATRISCIANO, Edouard LIPKA, Bruno VIGNOZZI et 18 joueurs.
SELECTION NATIONALE « MOINS DE 16 ANS » TOURNOI DE MONTAIGU DU 13 AU 24 MARS 2008 A MONTAIGU		Délégation : Michel CAVILLIER, Philippe BERGEROO, Gilles EYQUEM, Pascal ROHN, Dr Pascal MAILLE, Joël BARTHE et 18 joueurs.
SELECTION NATIONALE « MOINS DE 17 ANS » CHAMPIONNAT D'EUROPE 2007-2008 TOUR ELITE DU 19 AU 31 MARS 2008 EN ISRAEL		Délégation : Jacques GEISSELHARDT, Francis SMERECKI, Thierry ASSELOOS, Olivier MOULLAC, Jean-François M'BUY, Patrick FLAMANT, Clément YBERT et 18 joueurs.
SELECTION NATIONALE « MOINS DE 21 ANS » MATCH AMICAL FRANCE / REP. TCHEQUE LE MERCREDI 26 MARS 2008 A 18H00 A ROUEN		Délégation : Christian TEINTURIER, Gérard PARENTIN, René GIRARD, Patrick GONFALONE, Franck RAVIOT, Franck LE GALL, Christophe GEOFFROY, Jean-Pierre CZAYKA, Yann PERRIN et 20 joueurs.
SELECTION NATIONALE « MOINS DE 19 ANS »		Délégation : Jean-Pierre DUBEDAT, Luc RABAT, Paul GUERIN, Pierre SARRATIA,

<p>2 MATCHES AMICAUX REP. D'IRLANDE / FRANCE LES 25 ET 27 MARS 2008</p>		<p>Jean-Pierre BLAQUART, Kiné à désigner et 18 joueurs.</p>
<p>EQUIPE DE FRANCE A'</p> <p>MATCH AMICAL FRANCE / MALI MARDI 25 MARS 2008 A PARIS A 20 HEURES 45 AU STADE CHARLETY</p> <p>EQUIPE DE FRANCE</p> <p>MATCH AMICAL FRANCE / ANGLETERRE MERCREDI 26 MARS 2008 A SAINT DENIS A 21 HEURES AU STADE DE FRANCE</p>		<p>Délégation :</p> <p>Jean-Pierre ESCALETES, Frédéric THIRIEZ, Gervais MARTEL, Bernard BACOURT, Noël LE GRAËT, Pierre REPELLINI, René CHARRIER, Raymond DOMENECH, Pierre MANKOWSKI, Bruno MARTINI, Robert DUVERNE, Fabrice GRANGE, Yann LE GUILLARD, Jean-Pierre PACLET, André FONTAINE, Michel BROHAN, Joffrey MARTIN, Patrick BORDIER, Kiné à désigner, Hamidou MSAIDIE, Diamantino DE FARIA, Olivier TINTEN, Thierry MARSZALEK, Eric DUBRAY, Marc MALEPART, Ghislain RECOULES, Mohamed SANHADJI, Jean-Pierre DOLY, Frédéric FORESTAS et 35 joueurs</p>

• **IX. DESIGNATION DE L'EQUIPEMENTIER OFFICIEL DE L'EQUIPE DE FRANCE & DE LA FFF POUR LA PERIODE 2011 / 2018**

Le Président Jean-Pierre ESCALETES rappelle le contexte de la consultation lancée par la FFF. C'est une situation inconnue depuis 1972, la FFF ayant toujours conclu et reconduit ce contrat de gré à gré. La Fédération souhaite être moralement irréprochable dans la conclusion d'un contrat capital pour elle, qui engage ses finances jusqu'en 2018. Lorsqu'on décide de recourir à la mise en concurrence, on s'engage à respecter les règles de la consultation et à en accepter les conséquences.

M. Noël LE GRAËT, Vice-président chargé des affaires économiques, rappelle le travail accompli depuis un an pour préparer la consultation, avec le concours de Clifford Chance, conseil de la FFF dans ce dossier. Il met en exergue la qualité élevée des dossiers présentés par les équipementiers qui ont remis une offre à la FFF : ADIDAS, NIKE et AIRNESS.

Jacques LAMBERT, Directeur Général, présente au Conseil :

- le règlement, la procédure et le calendrier de la consultation ;
- l'analyse comparée des offres qualitatives reçues des trois candidats, qui répondent toutes les trois de façon convaincante au cahier des charges élaboré par la FFF ;
- l'analyse comparée des offres financières remises par les candidats ;
- les clarifications apportées par ADIDAS et NIKE à la suite de leur audition par le comité de suivi de la consultation, le 15 février 2008.

Sur ces bases et considérant que :

- l'offre de NIKE s'établit comme l'offre la mieux disante, avec une contribution financière moyenne de 42,66M€ par saison à laquelle s'ajoute une dotation en équipements de 2,5M€ par saison complète ;
- la contribution financière moyenne par saison est supérieure au prix de réserve déposé par le Président chez un huissier avant la remise des offres ;
- l'écart entre les deux meilleures offres est supérieur au chiffre que la FFF s'était fixé pour le lancement du 2^{ème} tour, conformément aux conditions confidentielles déposées chez le même huissier,

- le comité de suivi de la consultation (composé de MM. ESCALETES, LE GRAET, DESUMER, LAMBERT et de M^e WEHRLI, du cabinet Clifford Chance) recommande au Conseil Fédéral de désigner NIKE comme équipementier officiel de l'Equipe de France et de la FFF pour la période courant du 1^{er} janvier 2011 à la fin de la saison sportive 2017/2018.

A la suite de cette présentation, MM. THIRIEZ, THEBAULT, BACOURT et MOLINARI interviennent pour commenter les résultats de la consultation et se prononcent en faveur de la recommandation du comité de suivi.

Le Président soumettant la décision au vote,
le Conseil Fédéral approuve à l'unanimité :

- la recommandation du comité de suivi et désigne NIKE comme équipementier officiel de l'Equipe de France et de la FFF pour la période 2011 / 2018 ;

- le texte du communiqué dont le Président donnera lecture en conférence de presse.

Le Directeur Général,

Jacques LAMBERT